

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU 6 AVRIL 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 6 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de Madame Jacqueline LAUSTRIAT, Maire.

PRESENTS : MM et Mmes Jacqueline LAUSTRIAT, Hervé LASSOT, Thierry DUPONT, Daniel MATRAT, Flore HERVÉ, Mathilde FOURNIER, Isabelle TAIN, David SOUFFERANT, Alain GUILLON, Hervé COZENOT et Franck TAIN.

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Isabelle TAIN a été nommé(e) secrétaire de séance.

Convocation du 30/03/2021.

1°) Vote des subventions à octroyer à divers organismes et associations exercice 2021

Madame le Maire présente les demandes de subventions reçues en mairie.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents

- **ACCEPTE** d'attribuer les subventions suivantes :

	EXERCICE 2021 En €	Articles de fonctionnement
ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE		
ASCL foot	150.00	6574
Cantine scolaire	4000.00	6574
Coopérative scolaire	200.00	6574
« Indépendante Loisir Détente »	100.00	6574
AUTRES ASSOCIATIONS		
« Ensemble avec Vincent » (Le Bouchaud)	50.00	6574
« Beau regard » (Le Donjon)	80.00	6574
« L'allier à livre ouvert » bibliothèque départ.	39.76	6574
« Centre Social Rural » Le donjon	287.00	6574
Journées d'accueil de loisirs	500.00	62878
« Le Canal de Roanne à Digoïn »	14.00	6574
« Ecole de jeunes sapeurs-pompiers - Le Donjon »	50.00	6574
« Val Libre Culture & Patrimoine - Le Donjon »	200.00	6574
« Refuge Gueugnon »	30.00	6574

- **PRECISE** que la somme allouée à l'association 'cantine scolaire' sera versée seulement en cas de besoin en cours d'année.

2°) Vote du taux des taxes 2021

Madame le Maire présente l'état n°1259 état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021.

Elle expose que les bases d'imposition ont été augmentées par les services de l'Etat, informe que suite à la réforme de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour compenser cela les communes se verront transférer en 2021 le montant de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçu en 2020 par le département.

De ce fait, il faut donc additionner le taux départemental (22.87% pour l'Allier) au taux de la Taxe Foncière sur Propriétés Bâties (TFPB) de la commune (11.97% pour 2020).

LE CONSEIL MUNICIPAL, **DÉCIDE** de ne pas augmenter les taux des taxes pour 2021 et **FIXE**, comme suit, les taux des taxes locales pour 2021 :

TAXES LOCALES	2020	2021
Taxe Foncière sur Propriétés Bâties (TFPB)	11.97 %	34.84 %
Taxe Foncière sur Propriétés Non Bâties (TFPNB)	27.67 %	27.67 %

3°) AFFECTATION DES RESULTATS DE LA COMMUNE

Madame le Maire présente les résultats de l'exercice 2020 :

Suite à cela l'assemblée décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

☞ Résultat d'exploitation au 31/12/2020 :	+140 279.47 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	- 28 430.66€
Résultat reporté en fonctionnement (002) : excédent	<u>111 848.81€</u>

Résultat d'investissement reporté (001) : déficit	<u>43 310.71 €</u>
--	---------------------------

4°) APPROBATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Madame le Maire présente le Budget Primitif dont sa balance :

☞ - Section de fonctionnement	300 642.81€
- Section d'investissement	158 602.81€
☞ <u>Programmes d'investissements inscrits :</u>	
- Divers travaux bâtiments communaux <u>reste à percevoir les subventions</u>	
↳ Subventions attendues Conseil Départemental et fonds de concours communautaire	
- Aménagement parking cimetière et local technique (suite et fin du programme)	
↳ Subventions attendues Conseil Départemental et Régional ainsi que la DETR	
- Travaux de voirie 2020 (non réalisés en 2020 donc report sur 2021)	
↳ Subventions attendues Conseil Départemental et fonds de concours communautaire	
- Réfection salle de classe école <u>reste à percevoir les subventions</u>	
↳ Subventions attendues Conseil Départemental et DETR	
- Achat d'un tracteur DEUTZ-FAHR	
- Achat d'une plaque vibrante pour les travaux de voirie avec la commune d'Avrilly	
↳ Subvention attendue Conseil Départemental	
- Remplacement des chauffages bâtiment de la mairie et logements communaux école et T2 (2 ^{ème} étage de l'immeuble commun)	
↳ Subvention attendue Conseil Départemental et Régional	
- Installation de chauffe-eau à la mairie et local technique	
↳ Subvention attendue Conseil Départemental et Régional	
- Installation de l'électricité au local technique	
↳ Subventions attendues Conseil Régional et DETR	

5°) Etude divers

Madame le Maire avise l'assemblée qu'il serait peut-être nécessaire de contracter un contrat d'entretien avec la société Heur'tech SARL CHOMEL, intervenant assez souvent pour l'entretien des cloches à l'église et d'étudier également la nouvelle proposition d'aménagement du parking du cimetière.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTE** la proposition de contrat d'entretien des cloches de l'église avec la société Heur'tech – SARL CHOMEL conclu pour une année et pouvant être renouvelé 4 fois par tacite reconduction et prendra donc fin au plus tard le 31 décembre 2025.

- **ACCEPTE** la proposition de la société ABC du Paysage concernant l'aménagement du parking du cimetière, mise en place d'une clôture en 'pin traités autoclaves classe IV' sur 33 mètres linéaires.

6°) Etude divers propositions pour contracter un emprunt

LE CONSEIL MUNICIPAL, après examen des propositions et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** de souscrire un contrat de prêt de 50 000€ pour une durée de 7 années au taux de 0.20% à valeur fixe, avec échéances trimestrielles et cela auprès du Crédit Agricole Centre France.

Ce financement servira au paiement des programmes d'investissements qui sont inscrits au budget primitif 2021.

7°) DGFIP convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales (PAYFiP)

Madame le Maire présente à l'assemblée, suite à la parution du décret n°2018-689 du 01.08.2018, prévoyant l'obligation pour les administrations de mettre à disposition des usagers un paiement en ligne, la Direction Générale des Finances Publiques a développé un service d'encaissement sur internet des recettes publiques dénommé PAYFiP (paiement en ligne par carte bancaire, prélèvement à date sur un compte bancaire pré défini), pour ce faire une convention doit être signée entre les parties.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents,

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention PAYFiP et ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

8°) MOTION de soutien pour le groupe Stellantis situé sur le site de Sept-Fons à Dompierre sur Besbre.

La communauté de communes Entr'Allier, Besbre et Loire a été informée de la nécessité pour le groupe Stellantis situé sur le site de Sept-Fons à Dompierre sur Besbre, de réaliser des investissements de décarbonisation du « Cubilot » dans le but de répondre à la transition énergétique. Projet indispensable à la poursuite de l'activité fonderie et d'usinage dans les mois et années à venir. Cet investissement permettra d'augmenter la capacité nécessaire de production pour compenser la perte de l'activité Moteurs Diesel en 2025.

Le conseil municipal réuni ce mardi 6 avril 2021,

Considérant :

- Que cette usine de sept-fons est l'employeur le plus important de notre territoire et qu'il est donc indispensable pour nos équilibres économiques et notre attractivité que les emplois sur cette entité soient préservés et pérennisés ;
- Que l'activité de ce moyen de fusion permet le traitement de volumes importants de matières à revaloriser, contribuant ainsi à la protection de l'environnement ;
- Que ce site est idéalement situé au centre de la France et qu'il sera dès 2022 à proximité immédiate d'une bretelle de la future autoroute A79 en construction ;
- Que l'engagement de tous les salariés, montre sans équivoque leur attachement à cette entreprise ;

Demande

- A la région Auvergne Rhône-Alpes de tout mettre en œuvre dans le cadre de ses compétences pour accompagner cet investissement incontournable, notamment par un soutien financier significatif,
- Au groupe STELLANTIS de donner tous les moyens techniques au site de sept-fons pour assurer sa pérennité.

Question(s) diverse(s)

⇒ Madame le Maire présente et/ou informe et/ou rend compte à l'assemblée :

- Réparation cureuse de fossés ➤ devis de l'entreprise DURY pour effectuer le remplissage du sabot arrière de la rigoleuse = 245€HT soit 330€TTC accepté ;
- Eglise ➤ pose de 2 mains courantes pour monter et descendre les escaliers = 600.00€ HT soit 720.00€ TTC devis de Daniel RAJAUD accepté ;
- L'ancienne locataire, Mme PARIS, a soldé les loyers qu'elle devait toujours après son départ, de ce fait, la caution qu'elle avait versée à son arrivée lui sera restituée ;
- Elections départementales et Régionales ➤ les bureaux de vote seront transférés à la salle polyvalente, accord de la préfecture ;
- Programme 'national ponts', inscrit au plan de relance du gouvernement prestation ingénierie ➤ consiste à recenser les ponts communaux et vérifier l'état général, prestation annoncée gratuite, de ce fait la commune est inscrite et donc en attente de savoir si notre candidature a été retenue ;
- Madame BAILLY (propriétaire de l'ancienne boulangerie) demande l'aménagement d'une rampe d'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), sur le trottoir communal, renseignements demandés auprès des services de l'ATDA et donc en attente de leur réponse ;
- Suite au départ de madame Marie-Françoise LECAILLON, Monsieur Jean-François TREFEL a été nommé Préfet de l'Allier ;
- Vaccination COVID-19 : nouveau site internet mis en fonction pour la prise de rendez-vous dans les centres de vaccination le plus proche de chez vous : 'vitemadose' ;
- compte rendu réunion des mairies de la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire concernant l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) ;
- compte rendu du dernier conseil communautaire ;
- fermeture mairie les 20 et 22 avril 2021.

- ☞ M. Hervé LASSOT rend compte de sa participation à la réunion organisée par la communauté de communes pour l'accueil 'nouvelle population'.
- ☞ M. Thierry DUPONT fait part à l'assemblée qu'il a été convoqué dernièrement à la mairie du Donjon afin d'effectuer le tirage au sort des jurés d'assises 2022.
- ☞ M. Daniel MATRAT rend compte de sa participation à la réunion du SIVOM Vallée de la Besbre.
- ☞ M. Franck TAIN rend compte de sa participation à la réunion organisée par la communauté de communes 'commission insertion solidarité'.

Madame le Maire lève la séance à 23H50.

